

ID: 018-211802723-20230926-D23_037-DE

Délibération du Conseil Municipal - Séance du 26/09/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	10	11

Vote			
Pour	Contre	Abstentions	
11	0	0	

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 02/10/2023 Mise en ligne sur le site internet le 02/10/2023 L'an 2023, le 26 Septembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/09/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/09/2023.

<u>Présents</u>: M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : GIRALDO Ludivine, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : COLIN Pascal, DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent

Excusés: ayant donné procuration: M. MILLET Jean-Luc à M. DOUCET Yann

Excusé(s): Mme DESIEAUX Christelle

Absent(s): Mme MILLÉRIOUX Myriam

A été nommé secrétaire : Mme THOMAS Valérie

D23_037 - Salle des fêtes - Tarif pour activités sportives

Vu la délibération D 2018 11 055 du 23 novembre 2018 fixant les tarifs de la salle des fêtes ;

Vu la demande formulée par une administrée, de pouvoir utiliser la salle des fêtes, une fois par semaine, pour donner des cours de tai chi. Cette activité ayant lieu dans le cadre d'une entreprise privée.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE la mise à disposition de la salle des fêtes dans le but d'activités lucratives;
- FIXE le tarif à 15 € par séance ;
- INDIQUE qu'une convention mise ne place ;
- INDIQUE qu'une facturation mensuelle sera établie ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En mairie, le 28/09/2023 Le Maire, Jean-Yves PELÉ

Le secrétaire, Mme THOMAS Valérie